

Surtout, aussi parce que les Allemands et les protestants des autres provinces ne viennent pas fourrer leur nez dans leurs arrangements et ne cherchent pas dans l'instruction cette gloire éphémère et électorale d'un succès qui pourrait être la ruine de leurs protégés.

La pacification ne sera possible qu'à condition d'obliger chacun de rester à sa place.

Personne n'a plus d'intérêt à une solution paisible que le gouvernement du Manitoba. Mais ce ne sont pas des raisonnements comme ceux du *Star* qui lui montreront la voie.

Demander au Manitoba de céder parce que cela dérange la *business* de Montréal, c'est un enfantillage.

Demander au Manitoba de respecter les droits de conscience, c'est autre chose.

Et là, qu'on le voie bien nous ne parlons pas de droits constitutionnels, puisque la découverte de la nature des chiffres dans le cahier du père Ritchot vient d'enlever toute force à cette doctrine.

Il faut donc poser la question une bonne fois sur le terrain unique du grand principe de liberté de conscience et de liberté de culte.

Le REVEIL est bien franc.

Il a déjà demandé le contrôle de l'école par l'Etat ; il s'est prononcé pour l'instruction laïque de préférence, gratuite si possible, obligatoire toujours.

Nous demandons la séparation de l'école et de l'Église ; mais nous ne demandons pas l'exclusion de l'une au profit de l'autre, ni réciproquement à son détriment. Nous demandons qu'on ne confonde pas et surtout, qu'on n'amène pas en concurrence les deux enseignements.

À chacun son temps.

Dans ces conditions, il s'agit simplement pour tout régler de décider des heures convenables en donnant à chacun sa place.

Mais direz-vous, pour cela la simple autorisation d'utiliser aux instructions religieuses les locaux scolaires à certaines heures du jour, accommodant toutes les dénominations, est suffisante ?

Certainement !

Mais ajouterez-vous, en dehors de l'utilisation des locaux, tout le reste est prévu et réglé pour permettre l'enseignement religieux dans cette fameuse loi scolaire de 1890, contre laquelle on crie sans la connaître ?

Certainement, certainement ! Mais alors, qu'est-ce que le *Star* vient nous conter avec ses questions de *business* ?

Ça, je ne le sais pas.

DUROC.

DES NOMS

Je reçois d'un des anciens collaborateurs du *Canada-Revue*, qui coupa net ses travaux lors de la sentence épiscopale, une lettre qui fait suite à plusieurs articles qui ont été publiés sur la question très grave de décharger la responsabilité trop grande portée aujourd'hui par des anonymes trop transparents en faveur des anonymes opaques ou passagers qui ont fait passer leur venin sur le dos de trop bons garçons.

Voici ce que me dit ce vieil ami :

Montréal, 15 novembre 1895.

Mon cher Filiatreault,

Permettez à un ami sincère et à un compagnon des anciens jours de vous dire que vous êtes vraiment trop bon avec les farceurs qui nous ont mis tous ensemble dans le pétrin de l'excommunication du *Canada-Revue*, qui s'en sont tirés avec une désinvolture sans égale, et qui font aujourd'hui grande mine, affectant un souverain mépris des vils pamphlétaires dont les écrits ont toujours eu, au moins, le mérite de refléter sans écart, des opinions discutables, il est vrai, mais au moins sincères.

Que dites-vous de ce *motorman* du dernier trolley effondré dans un canal de la ville de Cleveland, Ohio, E. U., et qui dit pour sa défense : " Je voyais bien le signal du danger, mais je pensais pouvoir m'arrêter."

Il ne l'a pas pu et a fait tuer dix-neuf personnes.

Et tous ces *motormen* du grand scandale, qui ont lancé l'affaire à toute vapeur, qui ont soulevé le public, poussé la machine au maximum de sa vitesse, au point que nous n'avons plus été capables d'enrayer ensuite, pris entre le gouffre de l'excommunication ou le désastre de la banqueroute (finalement attrapant les deux), croient-ils s'en tirer à meilleur compte que l'auteur de la catastrophe de Cleveland ?

S'il y a eu le grand scandale religieux de 1892, pourquoi ne pas lui fournir en pendant le grand scandale laïque de 1895 ?

Chacun son tour.

Surtout, si cela arrive, n'oubliez pas ce jeune neveu